

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Paris :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 23 ;
EWIG, r. Ambosc-Richel., 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 7. 30 c.
Réclamations, — 30
Faits divers, — 25

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal, la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne !

A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFITE & Co,
Place de la Bourse, 13.

SAUMUR, 6 Mai 1881.

Campagne de Tunisie

La rapidité de l'occupation de Bizerte par les marins de l'escadre a stupéfié les indigènes et produit un revirement dans la population.

Plusieurs cheiks qui prêchaient la guerre sainte ont été arrêtés et amenés garrottés à Tunis.

Le Bey, ne se croyant plus en sûreté dans sa résidence ordinaire, s'est retiré au Bardo.

La population est tranquille. Ali-Bey quitterait, dit-on, son camp et rentrerait à Tunis.

Si-Selim aurait réussi à sortir du pays des Kroumirs, mais en abandonnant ses canons.

Le correspondant du XIX^e Siècle a rencontré, à la station de Sidezehili, Si-Selim, ministre de la guerre tunisien, retournant avec 500 hommes seulement et ayant perdu deux canons chez les Kroumirs.

Les deux transports, dont nous avons signalé le départ de Toulon, sont arrivés à Bizerte, accompagnés de l'avis de la Cassard, le 2 mai au matin, et ont débarqué les troupes destinées à remplacer les fusiliers-marins.

Dans l'intérieur, une action décisive paraît assez prochaine. Les Kroumirs se massent à Sidi-Abdallah.

Le correspondant du Temps estime qu'ils sont en ce moment groupés au nombre de 8,000. En supposant que les tribus voisines se groupent autour d'eux, ils atteindraient un total maximum de 25,000 fusils.

Voici les renseignements donnés par l'Agence Havas :

Kef-Cheraga, 4 mai.

L'évacuation du camp a eu lieu à trois

heures du matin. Au moment où les troupes se mettaient en mouvement, 300 Kroumirs sont venus faire leur soumission.

Les trois colonnes sont arrivées sans incident à Djebbarba, point de concentration; elles n'ont montré aucun signe de fatigues. La brigade Vincendon, quoique composée de jeunes soldats, est arrivée avec sa musique en lête.

Les Kroumirs sont décidément réunis en grand nombre à Sidi-Abdallah-ben-Djemel. On s'attend prochainement à une action importante et peut-être décisive.

Tunis, 4 mai.

On dément complètement tous les bruits d'après lesquels l'action diplomatique serait commencée.

Hier, le Bey a fait appeler au Bardo plusieurs cadis et ulémas. Dans cette réunion, à laquelle assistaient plusieurs ministres et un Européen attaché au consulat d'Italie, il a été surtout question de la lettre d'Ali-Bey sur les prétendues atrocités commises par les troupes françaises. Il aurait été décidé que la plus grande publicité serait donnée à cette lettre; que des émissaires se rendraient dans les quartiers populeux pour tâcher d'insinuer aux Arabes que si les Français débarquaient à la Goulette, ils violeraient les femmes et les filles.

Mais les indigènes commencent à comprendre qu'ils ont été la dupe des personnalités du Bardo et n'ajoutent plus foi à leurs paroles.

Hier, Mustapha, escorté par quelques cavaliers, s'est rendu dans le quartier arabe. On assure qu'il y aurait été accueilli par des menaces de mort.

Malgré toutes les excitations des fanatiques et des ennemis de la France, les Arabes restent calmes.

Le camp de Souk-el-Arba sera probablement levé demain et porté à Ben-Béehir.

Le Kléber est arrivé ce matin avec 42 heures de retard.

Le cuirassé la Reine-Blanche est arrivé ce matin à la Goulette.

Tunis, 5 mai.

Le 38^e de ligne et le 1^{er} hussards sont débarqués à Bizerte.

Kef, 4 mai, soir.

La garnison de la place a reçu le bataillon de renfort du 122^e qu'elle attendait. Les nouvelles qu'on a données de l'attitude des Fréchiches étaient très-exagérées; ces tribus sont très-tranquilles.

Souk-el-Arba, 5 mai, 8 h. matin.

Le mouvement de concentration de tout le corps expéditionnaire sur sa nouvelle ligne d'opérations sera terminé ce soir. Les brigades du général Delebecque et du général Logerot seront en liaison immédiate et opéreront désormais de concert, ayant pour base d'opérations communes la ligne du chemin de fer.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

Le général Forgemol à guerre.

Roum-el-Souk, 4 mai, 10 h. soir.

Le mauvais temps de la nuit dernière ne m'a permis de mettre les troupes en mouvement qu'à neuf heures et demie du matin.

Les brigades Gerder et Galland sont, ce soir, à Zaouia-Sidi-Youssef avec leurs convois; elles ont fait vers El-Djebel-Sidi-Aballa-Bou-Djenel des reconnaissances qui ont constaté de grandes difficultés de terrain et la présence de contingents hostiles assez nombreux.

Demain, les trois brigades seront réunies à Fed-el-Manset et combineront leurs opérations contre les Kroumirs. D'après les reconnaissances faites sur Fernana, il n'y aurait de ce point à Souk-el-Arba que 18 kilomètres. Le général Logerot pourra donc être demain soir à Fernana.

Rien de changé dans la situation du général de Brem. La colonne de Si-Selim est à 4 kilomètres de Béja. Celle de Ali-Bey est à Doued-Ferga, contrairement aux promesses faites au général Logerot de faire suivre à ces deux colonnes la route de Testour et de Medjez-el-Bab. Ce manque de parole a été signalé à M. Roustan.

Il est notoire que les agents du Bey continuent à exciter les populations contre nous.

Rien à signaler du Kef.

A Tabarka, l'arrivée annoncée d'un navire-citerne assurera les besoins de la garnison en eau potable. Les Sellouls, qui ont demandé et obtenu l'aman, ont commencé le versement de leurs armes.

Oran, 4 mai, soir.

Les nouvelles sont excellentes et plusieurs tribus ont fait leur soumission.

Chronique générale.

La commission du budget a entendu hier M. Barthélemy Saint-Hilaire qui a combattu, au nom du gouvernement, l'amendement de M. Madier de Montjau, tendant à la suppression de l'ambassade près le Saint-Siège.

Le ministre des affaires étrangères a, en outre, affirmé que nos relations avec les puissances étrangères, en ce qui touche les affaires de la Tunisie, sont de nature à rassurer les esprits.

La rentrée du Parlement, qui a lieu au milieu de la semaine prochaine, préoccupe fort nos gouvernants. On redoute une interpellation indiscrette sur les événements algériens ou tunisiens. Aussi la majorité, dont les membres commencent à venir prendre le mot d'ordre dans l'entourage opportuniste, est invitée à repousser énergiquement, par la question préalable, toute discussion sur ces graves questions, quelle qu'elle provienne de la droite ou de l'extrême gauche. La vote de confiance octroyé au gouvernement avant les vacances, et la nécessité urgente de donner avant les élections générales une solution aux projets pendents, seront les motifs invoqués par la majorité, afin d'étouffer tout débat embarrassant pour le cabinet et son inspirateur.

Le gouvernement a décidé de convoquer pour le 29 mai les électeurs du 9^e arrondissement de Paris, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. de Girardin, décédé.

Un des principaux journaux anglais, le Morning-Post, signale « la cupidité et l'avidité personnelles » qui pousse à une fraction influente du capital français à créer une agitation pour l'annexion de la Régence de Tunis. Le Morning-Post ajoute :

« Les quatre cinquièmes de la dette tuni-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite et fin.)

Par une délicieuse soirée, tous les personnages que nous connaissons se trouvaient réunis sous le grand chêne qui ombrageait de ses rameaux épais le devant de la maisonnette; Renée allait et venait dans la ferme; s'occupant de surveiller le repas du soir; comme un sylphe léger, on la voyait passer d'un lieu à l'autre; on l'entendait mieux encore chanter soit une ballade normande, soit un doux refrain. Charles, assis sur un banc à côté de M^{me} de la Charnie, ne perdait pas un mouvement, pas une parole de la jeune fille. Michel, son frère, et M^{me} François Desvignes, causaient à leurs côtés.

— Vous paraissiez un peu souffrant, Charles ? demanda Georgine.

— Non, madame, répondit le jeune négociant, j'éprouve en ce moment même un bonheur extrême.

— Depuis quelque temps, poursuivit François, mon fils est réveillé.

— La révélation s'est bien à son âge, répartit M^{me} de la Charnie; que ne peut-on, hélas ! rêver toujours !

— La vie ne serait qu'un songe alors, reprit à

son tour M^{me} Desvignes, et qui dit songe dit mensonge; je préfère, pour ma part, vivre éveillée.

— Le réveil vient toujours trop tôt.

— Il y en a de bien tristes, en effet.

— A vingt ans, ajouta Michel, le rêve de l'homme c'est l'amour, et il n'en est pas de plus doux.

Charles remercia son oncle du regard; lui seul l'avait compris.

— L'amour ! voilà enfin le grand mot lâché, dit François Desvignes; devant lui il semble que tout doive plier; les droits, les situations, les convenances; et qu'est-ce que l'amour ? Un feu follet !

— Erreur, mon frère, reprit Michel; l'amour est une flamme des plus vives et ceux qu'elle brûle au cœur en portent les cicatrices toute leur vie.

— Peuh !

— Je te l'affirme, François.

— Si l'amour était la flamme vive dont tu parles, elle éclairerait d'abord, pour me servir de ta propre métaphore, celui qu'elle va brûler; elle montrerait à sa victime qu'il y a des amours impossibles, stupides, ridicules; pour rentrer dans la vérité, enfin, elle ferait comprendre à Charles que si, autrefois, les rois épousaient des bergères, les commerçants, aujourd'hui, ne se marient point avec des filles de ferme.

— Ah ! c'est mal, François, ce que tu dis là, répliqua aussitôt le fermier des Coudriers; Renée

mérite mieux que tes sarcasmes.

— Renée ?... une fille de ferme ?... s'écria vivement M^{me} de la Charnie; Renée, cette bonne et ravissante enfant, comparée à une vachère ?... Ah ! monsieur François, je vous en veux pour ce mot malsonnant, retirez-le vite, je vous en supplie.

— Ne voyez dans ce mot rien de blessant pour la jeune personne, ajouta François, un peu déconcentré par ce tribut d'éloges; comme vous, je reconnais ses mérites, et j'ai pour elle la plus profonde estime, mais de là à laisser Charles l'épouser, il y a un abîme infranchissable.

— Pourquoi donc ? demanda M^{me} de la Charnie.

— Eh ! mon Dieu, madame, pour mille raisons; d'abord, j'ai d'autres vues sur mon fils; ensuite, Renée est une enfant du grand chemin, sans famille, sans nom, sans fortune. Un jour, les domestiques de mon frère l'ont trouvée sur la route, épuisée par la fatigue et mourant de faim; ils l'ont ramassée par pitié et ramenée ici; rien de mieux. Il faut autant qu'on peut secourir ceux qui souffrent. Michel s'est attaché à l'enfant, lui a fait donner une brillante éducation, il en a fait une demoiselle, c'était son droit; mais, mon fils, à moi, épris des charmes de la fillette et voulant la choisir pour femme, c'est mon droit également de dire : Je ne veux pas.

— Je savais que Renée était orpheline, reprit M^{me} de la Charnie, mais j'ignorais les circonstances

de son arrivée aux Coudriers. Il y a longtemps de cela ?

— Onze ans, répondit Michel.

— Vous n'avez pris aucune information sur sa famille ?

— Pendant longtemps, les recherches les plus actives ont été faites dans les environs par moi, et au loin par l'autorité elle-même; le tout sans succès.

— Pensez-vous que ses parents fussent de ce pays ?

— Non.

— Elle s'était enfuie de la baraque d'un saltimbanque, en représentation à la foire de Condé, ajouta en riant François Desvignes.

— C'était peut-être sa fille ?

— Non, madame, les souvenirs de Renée remontent plus haut. Dans les premiers jours qu'elle passa sous mon toit, j'ai pu m'en assurer; l'enfant se rappelait que son père avait des habits dorés, qu'il se promenait à cheval devant des soldats et qu'il habitait une ville très-grande.

M^{me} de la Charnie, tous les témoins de cette scène et François lui-même semblaient s'intéresser extrêmement au récit de Michel.

Dans la ferme, Renée chantait toujours !

— Un jour, poursuivit le fermier, l'enfant partit avec son frère et ses parents pour les eaux; une femme de chambre accompagnait la famille.

sienne ont passé en des mains françaises. La plus grande partie a été acquise par les détenteurs actuels à des chiffres très-bas. Déjà, à la Bourse, la valeur de la dette tunisienne a doublé dans l'attente de l'annexion. Quand la dette tunisienne sera cotée avec la garantie du gouvernement français, certains personnages très-influents seront devenus énormément riches.

Les Anglais qui ont le flair des entreprises financières, et qui ne sont pas tenus, comme nous, à la discrétion absolue sur l'expédition de Tunis, ont, croyez-le, des renseignements précis.

Quels sont ces personnages très-influents? Leurs noms ne se répètent que sous le manteau de la cheminée.

Quoi qu'il en soit, nous allons à Tunis, là n'est pas le difficile; une fois entrés, il faudra ou y rester, ou en sortir, alors commencera véritablement « l'ère des difficultés. »

Le cabinet de Londres et la Turquie se sont mis d'accord sur un point, c'est que le Bey actuel et son premier ministre ne peuvent plus rester en Tunisie, et qu'il importe de remplacer la dynastie régnante par un homme plus énergique, plus ouvert à l'esprit de réforme et plus sympathique à la France. Sur l'autre point, c'est-à-dire sur la suzeraineté du Sultan, les négociations n'ont fait aucun progrès: lord Lyons n'avait d'ailleurs été chargé que de poser des jalons et de s'en tenir à des termes assez vagues pour laisser complète liberté d'action à lord Granville qui appréhende que dans tout cet imbroglio, la Porte ait été poussée — peut-être à son insu — par M. de Bismark, dans une grave aventure, dont le début serait un regrettable refroidissement entre la Turquie et la France, et dont la conséquence première ne pourrait manquer d'amener une recrudescence d'influence allemande à Constantinople.

Le consul anglais à Tunis a reçu l'ordre le plus précis et le plus net de ne plus fréquenter M. Maccio, ce personnage ayant partout répandu le bruit que l'Angleterre et l'Italie agissaient d'accord contre les intérêts de la France.

Un correspondant de la Charente nous fait part d'un bruit répandu partout dans les campagnes de ce département, et qui rappelle les absurdes accusations acceptées par beaucoup d'ignorants en 1870-71.

On rougit d'une crédulité puérile qui accepte si facilement les calomnies, les erreurs grossières, mais quelle sévérité mériteraient les malfaiteurs qui exploitent, aujourd'hui comme il y a dix ans, l'inquiétude des campagnes et la bêtise humaine, en soufflant un feu de haine, en montrant au peuple des ennemis dans ses amis les plus vrais, les plus éprouvés? C'est peu respecter les simples que se moquer d'eux si impudemment.

Certains républicains colportent et affirment que si les Kroumirs se sont soulevés,

c'est à l'instigation des Jésuites et autres religieux expulsés!

Chacun déjà savait, pendant la guerre franco-allemande, que les prêtres et les propriétaires importants avaient appelé les Prussiens et les avaient payé de leur or. Mais voici plus fort; et ces procédés électoraux, renouvelés des jours néfastes, ne sont plus aujourd'hui de mise.

Les malheurs de l'invasion ont pu affoler des ignorants, mais c'est faire insulte au bon sens français que de compter deux fois sur l'effet de si audacieux, de si ridicules mensonges.

(Union.)

La Patrie prétend que le ministre de l'intérieur vient de prononcer l'expulsion de onze étrangers qui habitaient la vallée du Rhône et qui étaient en relations suivies avec les réfugiés nihilistes résidant en Suisse.

Des papiers saisis au domicile de ces individus ont fait connaître l'adresse d'autres étrangers habitant Paris et qui sont considérés comme les représentants du mouvement révolutionnaire en Russie. Ils ne tarderont pas à recevoir l'ordre de quitter le territoire. Que vont dire les journaux intransigeants?

M. le juge de paix du premier arrondissement de Toulouse a rendu son jugement dans le singulier procès intenté par le maire à M. l'abbé Delpech, curé du Taur, pour avoir contrevenu à un arrêté municipal en sortant processionnellement de son église le dimanche des Rameaux.

M. Laurens, juge de paix, faisant droit aux conclusions de la défense, s'est déclaré incompetent et a renvoyé les parties à se pourvoir devant qui de droit. La juridiction compétente, en cette matière, est le conseil d'Etat.

L'ITALIE ET L'ANGLETERRE.

L'occupation de Bizerte a attiré l'attention du Parlement italien et a été le sujet d'une nouvelle interpellation de la part de M. Rudini.

Il ne faut pas se dissimuler que cette campagne parlementaire est menée beaucoup plus contre la France que contre le ministre Cairoli. Il y a des haines féroces en Italie contre nous. C'est la récompense légitime des sacrifices que nous avons faits pour ce pays, des complaisances qu'a toujours eues notre presse républicaine pour la cause italienne.

Ces feuilles ne savent plus que dire en face de ce déchaînement de fureurs qui éclate contre nous de l'autre côté des Alpes. Ce n'est certes pas par prudence qu'elles se taisent, mais par impossibilité de justifier aujourd'hui leur politique anti-nationale.

Nous les attendons au jour prochain où elles seront obligées par les événements à parler de l'ingratitude de l'Italie.

Pour nous, qui avons prévu ce juste retour des fautes commises, rien ne nous étonne dans la situation actuelle.

Depuis l'ouverture de la question de Tunis, les journaux italiens, échos de leurs hommes d'Etat, ont entrepris une campagne haineuse contre la France, comme si notre armée menaçait Turin, comme si Tunis appartenait à l'Italie!

Qu'on ne leur parle pas de Solférino ni des complaisances de la politique napoléonienne en face des annexions de 1864. Tout cela ne compte pas. D'après eux, l'Italie s'est faite elle-même, suivant le proverbe fameux: « Italia fara da se »; et elle ne nous doit absolument rien. Si l'on entrait en discussion, ils nous prouveraient même que « l'armée française a été sauvée par l'armée piémontaise » en 1859, comme le disait en pleine tribune, avec une audace de Pantalon, un député italien!

C'est encore avec l'argent français qu'a été organisée l'unité italienne. Sans nos capitaux, le sang versé eût été inutile, l'Italie aurait croulé de misère avant même d'être fondée.

Il faut, paraît-il, aux ambitions italiennes des débouchés à tout prix, au détriment de tous leurs voisins. Il y a deux ans, c'était la fameuse campagne des *irredenti* pour conquérir Trente, Trieste et le Tyrol. Avant, les émissaires du jeune royaume essayaient de susciter des révoltes annexionnistes en Albanie. Aujourd'hui, c'est Tunis qui est revendiqué par les mêmes hommes au nom des mêmes ambitions. La France est devenue, au lieu et place de l'Autriche, « l'ennemi héréditaire ».

Nous savons bien que les hommes d'Etat italiens ne le diront pas à la tribune, pas plus qu'ils n'avouaient le patronage donné aux *irredenti*, quand l'Autriche a fait mine de se fâcher. Ils sont prudents.

Mais nous voyons leurs actes, nous savons ce qu'ils font à Tunis, et nous lisons leurs journaux. Cela suffit pour nous éclairer sur tout ce qui se passe et se prépare, sur ce que nous ménage à la première occasion la reconnaissance de nos voisins.

Notre presse républicaine doit aujourd'hui savoir tout cela, aussi bien que nous. Pourquoi garde-t-elle un silence aussi persistant? Nous convenons qu'elle peut être gênée dans son amour-propre et sa perspicacité. Il est désagréable de reconnaître qu'on s'est trompé. Mais l'intérêt du pays doit passer avant tout; et à moins de trahir la France, il faut bien, bon gré mal gré, démasquer à cette heure les machinations de l'Italie à Tunis, et avouer qu'elle se dresse devant nous comme un adversaire, en attendant qu'elle devienne un ennemi.

A Londres, on se montre également ému, parce que l'on sait que Constantinople reproche au cabinet anglais sa réserve trouvée trop excessive, et que le gouvernement du Sultan a résolu:

1° De mettre en demeure lord Granville de s'expliquer sur ce qu'il compte faire de l'intégrité ottomane en ce qui concerne la Tunisie;

2° De déclarer à la France que c'est avec le Sultan seul que la République française doit traiter pour l'établissement d'un protectorat français;

3° De recourir aux bons offices de l'Alle-

magne pour arbitrer entre la France et la Turquie (non pas la Tunisie!).

4° De placer la Tunisie sous la protection immédiate de l'Allemagne et de laisser à M. de Bismark le soin de négocier directement avec la France.

M. Gladstone a déjà répondu à l'ambassadeur ottoman que la médiation anglaise était toute prête et que cette affaire se terminerait par la déposition du Bey, si cet acte est accompli en temps utile.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Un incident qui a été produit au Parlement de Berlin a passé presque inaperçu pour la presse française.

Il a pourtant son importance, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de transporter le siège du gouvernement de l'empire de Berlin dans une autre ville.

On parle de Potsdam ou de Cassel. Sans faire choix d'une ville déterminée, M. de Bismark n'a pas nié le projet; à la tribune du Reichstag, il a même fait la déclaration suivante, en annonçant que dans sa prochaine session le Reichstag aurait à s'occuper de cette affaire officiellement:

« Si je voulais exposer, a-t-il dit, les inconvénients politiques qui se rattachent à la résidence du Reichstag à Berlin, je devrais m'éloigner, plus encore que les préopinants, de la question à l'ordre du jour. Je me contenterai de faire observer en ce moment que ces inconvénients ne résident pas seulement dans les dangers extérieurs dont sont menacés les plus hautes autorités et le Reichstag, mais plus encore dans l'influence qu'exerce sur les élections, et par conséquent sur la composition du Parlement, qui cesse ainsi d'être la représentation exacte de la nation, l'avantage qu'il y a pour les députés à être fixés à Berlin; nous avons actuellement beaucoup trop de Berlinoises au Reichstag, et cela se comprend: ils n'ont pas besoin de se déplacer et peuvent continuer à vaquer à leurs occupations habituelles... »

Cette nouvelle surprendra, car, d'après les déclarations du prince chancelier, cette mesure étrange est motivée par des raisons politiques. Nous les entrevoyons vaguement dans ces paroles qui signalent l'influence fatale de Berlin. Serait-ce pour se préserver du socialisme?

Il est curieux qu'après avoir vu le gouvernement français quitter Versailles pour revenir à Paris, le prince de Bismark fasse évacuer Berlin par la cour et le gouvernement allemand, et les transporte dans une ville de province.

ESPAGNE. — Madrid, 4 mai. — Les neuf dixièmes des élections connues jusqu'à présent sont favorables au ministère.

Les élections continuent avec l'ordre le plus complet.

GRÈCE. — Athènes, 5 mai. — On a trouvé hier soir, affichés sur les murs ou jetés dans les rues, des papiers contenant des menaces à l'adresse du roi.

IRLANDE. — Les nouvelles de ce pays sont assez graves. L'agitation agraire étant arri-

M^{me} de la Charnie regarda Michel avec une curiosité croissante.

— Dans quelle partie de la France? demanda-t-elle vivement.

— L'enfant n'a pu me le dire, elle était trop jeune alors pour s'en bien souvenir.

— C'est un véritable roman, murmura M^{me} François Desvignes; continuez donc, mon cher beau-frère, vous m'intéressez.

— Ce que Renée se rappelle parfaitement, par exemple, c'est qu'une après-midi, se promenant avec sa bonne aux environs de la ville, la domestique s'éloigna pour courir après le frère de Renée.

M^{me} de la Charnie se leva du banc où elle était assise; elle paraissait en proie à une exaltation des plus vives.

— Achevez! s'écria-t-elle vivement.

— Qu'avez-vous donc, chère madame? demanda François Desvignes.

— Rien; continuez, je vous en prie, Michel.

— Restée seule sur la route, une voiture de saltimbanques vint à passer; un homme à l'air dur et farouche en descendit, s'approcha de l'enfant et lui demanda ce qu'elle faisait à cet endroit. Sur sa réponse que sa gardienne l'avait quittée pour courir après son frère, cet homme l'avait jetée dans sa voiture, le cheval était parti au galop, en s'éloignant de la ville où résidaient, pour la saison, les parents de la petite; depuis lors, jusqu'au moment

où elle avait pu s'échapper des mains de ses ravisseurs, l'existence de la pauvre n'avait été qu'un long martyre...

Renée, toute joyeuse, accourait à ce moment vers Michel et sa famille.

— Vite, à table, cria-t-elle de sa voix argentine, madame est servie!

M^{me} de la Charnie, éperdue, chancelante, courut vers Renée. Sans dire un mot, elle arracha le fil de soie qui retenait la croix d'or que la jeune fille portait toujours au cou; faisant jouer un ressort secret, le signe divin de la Rédemption s'ouvrit, et Georgine lut à l'intérieur ces cinq mots: « Mathilde-Renée de la Charnie. »

— Mathilde!... mon enfant!... cria-t-elle dans un état voisin du délire; ma fille bien-aimée, je te retrouve donc enfin!

Et, folle de joie, Georgine se jeta au cou de Renée, tout émue de cette scène à laquelle elle ne comprenait rien.

Pendant une minute, ce fut un tableau indescriptible.

Michel chancelait comme un homme ivre. Charles, pâle et hors de lui, tant cette révélation l'avait bouleversé, offrit son bras à son oncle. François et M^{me} Desvignes se regardaient avec une sorte d'effarement.

Bientôt, Renée apprit son bonheur. Cette mère chérie, si longtemps pleurée, était là devant elle

et la couvrait de baisers; le mystère de sa naissance, obscur et impénétrable, lui était enfin révélé: l'enfant du grand chemin avait une famille; la pauvre dédaignée tenait, par les liens du sang, à une noble maison dont l'alliance avait été recherchée, il y a peu de temps encore, par François Desvignes; l'orpheline, que Michel avait élevée avec tendresse et dévouement, était la fille de Georgine, de la femme qu'il avait tant aimée.

Jamais la parole du premier des orateurs sacrés ne fut plus vraie: « Les hommes se meuvent et Dieu les conduit... »

Un mois après les événements que nous venons de raconter, on célébrait un mariage à l'église d'Aulnay-sur-Odon: c'était celui de Charles Desvignes et de Renée.

— Oh! mon Dieu, murmura Georgine en bénissant les jeunes époux, la source du bonheur n'est donc pas tout à fait tarie pour moi?

— Non, madame, répondit Michel, d'heureux jours encore luiront pour vous, n'allez-vous pas revivre dans vos enfants!

— Et vous, Michel?

— Moi... je trouverai ma joie dans votre félicité.

Hier, je passais rue Montmartre, devant la maison de commerce de Charles Desvignes. Je ne pus m'empêcher de m'arrêter un instant pour contem-

pler Renée jouant avec son petit Edmond, un ravissant bébé de deux ans.

Demain, je pars pour le bocage normand; avec quel plaisir j'irai serrer la main de Michel Desvignes, cet honnête homme et ce grand cœur!

SOPHRONIME LOUBIER.

(FIN.)

MUSÉE DES FAMILLES

41, rue Saint-Roch, — Paris.

Prix de l'abonnement d'un an. — Paris: 7 fr.

Départements: 8 fr. 50.

SOMMAIRE DES MATIÈRES DE MAI 1881.

Voyages. — Grenade et Séville. par Victor Fournel.

La Science en famille. — Les présents de l'Amérique, par E. M.

Les chroniques du moyen-âge. — Le Panier de Raisin, par Etienne Marcel.

Les souvenirs de l'année terrible. — Une exécution en Bavière, par Georges Maillard.

Chronique. — Histoire du mois, par A. de Villeneuve.

Illustrations. — L'Alhambra. — La salle des Ambassadeurs. — Les jardins du Général.

Devant la maison de maître Alard Pagnois. — L'enfant malade. — La cour de la forteresse. — Les fugitifs repris. — Comment un soldat français mourir. — Rue de Tunis.

Mercur de France. — Théâtres.

...ée à un degré excessif, chaque jour étant marqué par des attentats contre les personnes et les propriétés, le gouvernement irlandais s'est résolu à mettre en œuvre les pouvoirs répressifs exceptionnels dont il a été récemment investi. La ville de Dublin a été déclarée en « état de trouble » ; l'*habeas corpus* y est suspendu ; le député Dillon est peut-être arrêté à l'heure qu'il est.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 mai.

Le marché témoigne des dispositions excellentes. Le 3 0/0 oscille de 119.90 à 120.12 1/2. Sur l'amortissable on fait 90.95. Les cours du Crédit foncier sont un peu discutés. Au début, on cote 1.677.50 ; mais le marché ne tarde pas à se raffermir et on s'établit ensuite à 1.695. Les actions du Crédit foncier et agricole de l'Algérie sont à 730. La Banque de France a fait 5.450. Les demandes du comptant se portent en grand nombre sur les actions de la Société Générale de Fournitures militaires, ancienne maison Godillot ; ces titres sont offerts au public à 600 fr. Les ordres peuvent être adressés jusqu'au 10 mai courant, le premier versement est de 100 fr. par action. On recherche également les obligations de 100 fr. 5 0/0 qui ont été créées par la Société la Rente Mutuelle. La Banque de Paris est à 1.280 et 1.290. Les actions du Crédit général français sont très-demandées. L'emprisonnement des acheteurs s'explique par ce fait que toutes les actions achetées jusqu'au 14 mai ont droit aux bénéfices de tout l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le Crédit mobilier accuse plus nettement le mouvement ascensionnel que nous avions prévu. On fait 755 et 760. La Banque de Prêts à l'industrie est bien tenue aux environs de 620. La Banque nationale se maintient avec beaucoup de fermeté à 677. On est à 620 sur le Crédit foncier maritime. Les bons de l'Assurance financière font 280. Nous retrouvons le Comptoir d'escompte à 1.010 et le Crédit lyonnais sans changement à 897.50 et 900. Le Crédit parisien est l'objet de demandes assez suivies qui raffermissent les cours. L'action du Suez va de 1.840 à 1.860. Lyon, 1.725 ; Midi, 1.165.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a désigné les généraux dont les noms suivent pour l'inspection générale de la cavalerie en 1884 :

- 1^{er} arrondissement : général de Galliffet.
- 2^e arrondissement : général de Gressot.
- 3^e arrondissement : général Huyn de Verneville.
- 4^e arrondissement : général Viel d'Espeulles.
- 5^e arrondissement : général Charreyron.
- 6^e arrondissement : général de Boërio.
- 7^e arrondissement : général Charlemagne.
- 8^e arrondissement : général L'Hôte.
- 9^e arrondissement : général de Sonis.
- 10^e arrondissement : général de Preuil.
- 11^e arrondissement : général Carrelet.
- 12^e arrondissement : général Michel.
- 13^e arrondissement : général de Queulen.
- 14^e arrondissement : général Thornton.

Chronique locale et de l'Ouest.

La musique municipale de Saumur, invitée par M. le Maire de Saint-Nazaire à prendre part aux fêtes de cette ville qui auront lieu dimanche et lundi, partira demain samedi par le train de 4 h. 25.

La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Saumur, pour l'année 1884-1885, se compose de :

MM.

Le Blaye, notaire à Saumur, président ;
Bourdais, notaire à Gennes, syndic ;
Tahet, notaire à Vihiers, rapporteur ;
Auboyer, notaire à Saumur, secrétaire ;
Pasquier, notaire à Montsoreau, trésorier ;
Babin, notaire à Tigné, et Beauchêne, notaire à Ambillou, membres.

Au Conseil général de Maine-et-Loire (séance du 28 avril), M. Brus a présenté un rapport détaillé sur la question du pont des Rosiers, dont la concession a pris fin hier jeudi, 5 mai.

Les conclusions de ce rapport consistent dans les résolutions suivantes :

- 1^o Invitation à M. le préfet de provoquer auprès de l'Etat et des communes des Rosiers et de Gennes des déclarations au sujet de la propriété du pont des Rosiers, dans le sens indiqué au rapport ;

- 2^o Incorporation subordonnée à ces déclarations du pont à la route départementale n^o 14 ;
- 3^o Continuation de l'entretien par le service des ponts-et-chaussées ;
- 4^o Enonciation des communes quant aux frais d'entretien, sauf à leur faire appel en cas de reconstruction ;
- 5^o Vote de la somme de 3,800 fr. pour l'entretien pendant l'année 1884, et 4,000 francs pour réparation des câbles, sauf recours, s'il y a lieu, contre le concessionnaire.

M. Grignon s'associe aux conclusions de la commission pour l'incorporation du pont à la route n^o 14, si ce pont était remis au service vicinal ; les communes riveraines seraient soumises, si elles sont traversées par des chemins de grande communication, à un contingent que ne paieraient pas celles qui sont traversées par la route n^o 14 ; les communes de Gennes et des Rosiers n'élèvent aucune prétention sur la propriété du pont.

Les conclusions de la commission sont adoptées.

M. le général de Rochebouët présente le rapport suivant sur les demandes de construction de ponts à Montsoreau et à Rochefort-sur-Loire.

Le Conseil général est saisi de deux demandes de ponts à construire : l'un à Montsoreau, l'autre à Rochefort.

Avant de se prononcer sur l'utilité de ces deux projets dont l'exécution lui paraît également désirable, le Conseil général demande à M. le préfet de vouloir bien lui présenter, relativement au pont de Rochefort, un rapport semblable à celui qui lui a été remis pour le pont de Montsoreau. Alors seulement, en face de ces rapports, le Conseil général décidera quelle suite il peut donner à ces deux projets, désirés vivement par les populations riveraines.

Conclusions adoptées.

Dans cette même séance, M. Richou rend compte des études faites pour le chemin de fer de Saumur à La Flèche. A cette occasion, M. Gennevraye présente un vœu pour que la gare de Longué soit placée dans les terrains situés derrière la mairie ou tout au moins sur un emplacement aussi rapproché que possible de la ville de Longué.

Ce vœu, accepté par la commission, est adopté.

La souscription des lettres adressées aux militaires faisant partie du corps expéditionnaire en Tunisie doit porter seulement, après les nom, prénoms, grade, numéro du régiment, du bataillon, de la batterie, de l'escadron, désignation de la brigade ou de la colonne, la mention : « Corps expéditionnaire de Tunisie » à l'exclusion de toute dénomination du lieu de destination.

Une statistique récente a prouvé que sur 368,000 crimes ou délits dont les parquets avaient été saisis, 50,000 sont restés impunis, les coupables n'ayant pas été trouvés.

Le département de Maine-et-Loire a fourni quelques unités à ce nombre considérable et effrayant de criminels impunis.

Le Journal officiel a promulgué une loi tendant à autoriser le département de Maine-et-Loire à contracter deux emprunts de 660,000 fr. et de 965,000 fr. pour les travaux des chemins vicinaux.

Le Temps dément formellement qu'il soit question de réduire à dix centimes le prix du port des lettres.

LA NOUVELLE MONNAIE DE BILLON.

Nous tenons de bonne source, dit l'Estafette, qu'on étudie en ce moment au ministère des finances une nouvelle monnaie destinée à remplacer le billon de cuivre.

Ce serait avec un alliage de nickel, à peu près tel qu'il est employé en Allemagne et en Belgique, que seront exécutées des pièces de 5, 10 et 25 centimes.

Pour qu'elles ne puissent pas être confondues avec les pièces d'argent, on leur donnerait une forme octogonale.

Les modèles viendraient d'être fabriqués à la Monnaie.

On lit dans l'Avenir de la Sarthe : « Par arrêté ministériel, en date du 30 avril, M. Quesne, débitant de tabacs à Fa-

lines, est révoqué de ses fonctions pour motifs politiques. »

Le même fait s'est produit, paraît-il, en Maine-et-Loire. Deux débitants de tabacs de Mûrs ont été révoqués.

Le Président de la République, qui devait se rendre dimanche prochain à Saint-Nazaire afin d'assister à l'inauguration du bassin de Penhouët, a renoncé à s'absenter de Paris, en raison des événements qui se produisent actuellement en Tunisie.

La cérémonie d'inauguration sera présidée par M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics.

ANGERS.

Un terrible accident est arrivé hier matin dans le chantier de construction qui se trouve au coin de la rue de l'Aiguillerie et de la rue Chaperonnière. Un contre-maître maçon, M. Brisset, âgé de 55 ans, était occupé à poser une pierre de taille. Tout à coup le pied lui manqua ; il tomba si malheureusement sur les pierres qui se trouvaient au bas de l'échafaudage, qu'il se fracassa le crâne. La cervelle et le sang jaillirent tout autour de lui. La mort a été instantanée. Ce malheureux laisse une veuve et deux enfants, dont l'aîné, nous dit-on, est en ce moment sous les drapeaux.

— Les ouvriers charpentiers de la ville d'Angers, après s'être réunis en majorité, ont décidé de demander une augmentation de salaire. Après une démarche infructueuse auprès des patrons, ils se sont mis en grève.

TOURS.

Le gouvernement pense-t-il à nous donner bientôt un maire ? Qu'il se hâte, car les étrangers qui arrivent dans notre ville de Tours s'indignent de voir, à la veille de notre Exposition, une municipalité sans maire ni adjoints. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Crue du Cher. — Une crue s'est manifestée dans le Cher. Elle paraît devoir atteindre 2^m 30, dans la journée du 7 mai.

Les fraudes sont très-fréquentes dans les concours ; elles constituent souvent un véritable vol aux dépens des autres concurrents. Ainsi, il arrive parfois que les éleveurs déclarent comme d'une race française pure, des animaux croisés avec le Durham, par exemple. D'autres fois, des cultivateurs ou des jardiniers déclarent comme cultivés par eux des produits qu'ils ont achetés ou fait venir de loin. Tous ces faits sont condamnables. Le jury du concours de Niort vient de faire un exemple qu'il est utile de rapporter.

Un sieur C... était soupçonné d'avoir exposé des pommes de terre et des légumes qu'il avait achetés en vue du concours. Après une enquête sérieuse, la Société centrale d'agriculture des Deux-Sèvres a décidé que le sieur C... ayant trompé le jury, des démarches seraient faites pour obtenir la restitution de la médaille de vermeil et autres récompenses qui lui avaient été décernées, et que, de plus, il serait exclu de tout concours pendant une période de cinq années.

Faits divers.

Un curieux et plaisant incident, qui a failli tourner au drame, s'est produit la semaine dernière dans le train direct de Paris à Douai qui arrive dans cette ville à 4 h. 59 du soir.

Un ouvrier, installé dans un wagon de 3^e classe avec sa femme et ses enfants, était descendu à la station d'Arras.

Au moment de regagner le train, celui-ci se met en marche. Il est trop tard, le voyageur ne peut retrouver son compartiment et va rester en détresse sur la voie, quand le chef de gare le pousse rapidement sur le marche-pied du wagon le plus proche et lui dit : « Montez-là. Vous retrouverez votre compartiment à Douai. »

L'ouvrier ouvre la portière et se trouve dans un coupé occupé tout entier par une des plus élégantes Douaiziennes. Celle-ci, voyant brusquement entrer, en pleine marche du train, un inconnu en blouse, prend peur.

Elle pousse des cris terribles : « Au secours ! à l'assassin ! » Elle veut briser la-

vertisseuse électrique, qui ne fonctionne pas ; enfin, affolée, elle va s'élançant par la portière opposée.

L'ouvrier saisit la dame et s'efforce de la retenir. Celle-ci, croyant plus que jamais qu'elle a devant elle un malfaiteur, se débat et redouble ses cris.

Les voyageurs voisins finissent par entendre tout ce tapage, se mettent à appeler à leur tour et parviennent, non sans peine, à éveiller l'attention du mécanicien, qui arrête le train.

Cet incident s'est passé en quelques secondes. On accourt, tout s'explique ; la dame reprend ses sens, le voyageur regagne son compartiment et le train se remet en marche.

Sait-on ce que coûte à l'Etat le transport des troupes par les paquebots de la Compagnie transatlantique ? En voici le détail, dit le Rappel :

La Compagnie reçoit, par lieue marine et par passager : 30 centimes pour la première classe ; 20 centimes pour la deuxième classe ; 10 centimes pour la troisième classe ; et, pour le matériel : 20 centimes par tonne (1,000 kilos) de matériel ordinaire (vivres) ; 22 centimes par tonne de poudre ou de munitions ; 24 centimes par voiture ou fourgon ; 40 centimes par cheval ou mulet. Or, la distance de Marseille à Bone est de 165 lieues marines. Par conséquent, un bataillon d'infanterie, comprenant : 47 officiers, passagers de première classe ; 400 hommes, passagers de troisième classe ; 3 chevaux et 6 mulets, 6 voitures, 4 tonnes de matériel ordinaire et une tonne de munitions, coûte, par lieue, 54 fr. 46 c., et jusqu'à Bone 8,444 fr. 40 c.

Tiens, Jacques, voici deux gâteaux : donne le plus petit à ton frère.

Jacques les regarde et semble hésiter. Puis, d'un air résolu, mordant à belles dents dans l'un des deux :

Attends, Pierre, je vais t'en faire un plus petit !

Un voyageur, accablé de capitaux, est arrêté en calèche par un brigand supérieur qui — ô générosité dans le mal ! — se contente de la moitié de son portefeuille.

Ils rentrent ensemble pour dîner à la ville voisine.

— Voyons, dit le brigand, au bout de quelques tours de roues, êtes-vous solidement armé ?

— Pourquoi ?

— On fait ici de si mauvaises rencontres !

Un Marseillais se rend à Paris, dans l'intention de se faire peindre. Un de ses compatriotes l'interpelle :

— Tu sais, mon bon, si tu veux ton portrait à l'huile, tu feras bien t'en emporter d'ici, car là-bas, ils font tout au beurre !

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

CERISSETTE et GOGO DE CALABRE
A 1 centime le litre
REMPLAÇANT LE VIN DE TABLE
MARCHER FRÈRES & C^{ie}, à Privas (Ardèche)
Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 53
à Lyon, rue Thiers, 8
Prix : par Bouteille de Poudre violette pour 100 litres, 1 franc 25 c.
Par la poste, 1 fr. 35.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878
Pour DÉTACHER
TOUTES LES ÉTOFFES
Demandez
L'ESPRIT MINÉRAL ZUCCANTI le seul
ne laissant
aucune odeur.
Paul MILLOT, Pr^o
1150 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1150
Se vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc.

PLUS DE CHAUVES
Réponse certaine. — Arrêt immédiat des chutes
EXEMPLES ÉTONNANTS DE CROISSANCE DE CHEVEUX
produits par la **POMMADE QUINQUE**
LECHAUX, Pomme hygiénique régénératrice
qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4^{fr} ; 6 pots, 21^{fr}. Prospectus gratuits. Dép. gén. : Mario LECHAUX, Pharm. Ch. St-Catherine, 464, Bordeaux ; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIENCE

Du BARRY, de Londres.

Guérisant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, nausées, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritanien.

lain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescience est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescience. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. Léon PRYCLEY, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIENCE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIENCE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDORCET.

BESSON, successeur de TEXIER, J. RUSSON, pharmacien et épiciers. — Du Barry et Co (limites) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.
8 15 —			
11 35 —	4 40 soir.	4 40 soir.	4 40 soir.
1 17 soir.	4 51 —	4 51 —	4 51 —
4 55 —			
7 59 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —
DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	5 17 soir.	5 17 soir.
12 15 soir.	3 50 —	3 50 —	3 50 —
6 45 —	10 47 —	10 47 —	10 47 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 14 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 14.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 amortissable.	84	70	45	Comptoir d'escompte.	1067	50	50	C. gén. Transatlantique.	570		
3 amortissable.	86	20	45	Crédit Foncier colonial.	625			Canal de Suez.	1860	60	
3 1/2 amortissable nouveau.	85	60	46	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1695	10		Société autrichienne.	715	5	
4 1/2	114		50	Obligations foncières 1877.	358			OBLIGATIONS.			
5	119	90	25	Obligations communales 1879.	457	50	6 50 6	Est.	388		
Obligations du Trésor.	515			Obligat. foncières 1879 3 1/2.	455	50	50	Midi.	388	50	
Obligations du Trésor nouvelles.	520			Soc. de Crédit ind. et comm.	750			Nord.	380	50	
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	738			Crédit mobilier.	750		15	Orléans.	389	25	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	504		3	Est.	770		10	Ouest.	385	75	
1865, 4 1/2.	520			Paris-Lyon-Méditerranée.	1720	10		Paris-Lyon-Méditerranée.	390		
1869, 3 1/2.	400			Midi.	1175	5		Paris (Grande-Ceinture).	385		
1871, 3 1/2.	393			Nord.	1845	10		Paris-Bourbonnais.	388		
1875, 4 1/2.	512			Orléans.	1325	3	75	Canal de Suez.	567		
1876, 4 1/2.	512			Ouest.	840		5				
Banque de France.	5450		20	Compagnie parisienne du Gaz.	1545						

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin.	8 heures 26 minutes du matin.	3 heures 8 minutes du matin.	8 heures 26 minutes du matin.
6 — 45 —	8 — 21 —	6 — 45 —	8 — 21 —
8 — 50 —	9 — 40 —	8 — 50 —	9 — 40 —
1 — 25 —	12 — 40 —	1 — 25 —	12 — 40 —
3 — 32 —	4 — 44 —	3 — 32 —	4 — 44 —
7 — 15 —	10 — 28 —	7 — 15 —	10 — 28 —
10 — 37 —		10 — 37 —	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

JOLIE MAISON

FRAICHEMENT RESTAURÉE.

Située rue de la Grise, n° 11.

S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

FABRIQUE DE GRILLAGES

EN TOUS GENRES.

ESNAULT

36, Rue des Capucins,

SAUMUR.

Poulaillers, Faisanderies, Volières, etc.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

VINS DE BORDEAUX

Recommandés.

La barrique bordelaise, franco de tous frais à la gare de l'acheteur; paiement, 90 jours.

Rouges. 1880 1879 1878 1874

Premières côtes 120 125 135 150
Médoc. 130 140 150 170
Floirac. 145 155 165 195

Blancs graves. 110 125 135 150

En demi-barriques, 8 fr. en sus pour différence de transport et logement.

Vins vieux en bouteilles, de 1 fr. 50 à 5 fr. l'anc. suivant crû et année; envoi du catalogue sur demande.

Eau-de-Vie d'Armagnac, de 100 à 250 fr. l'hectolitre, suivant âge, en fûts de 30 à 90 litres; au-dessus, le fût n'est pas compté, la régie est en sus. S'adresser à M. Henri VALÉRY, propriétaire-viticulteur au Château-Ferrière, à Floirac, près Bordeaux. (803)

M. LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

A VENDRE

VIN ROUGE et VIN BLANC, récolte 1880, et VIN ROUGE, récolte 1878.

S'adresser à M. MORRAU-BARRIER, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (309)

UN HOMME SÉRIEUX, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME

se destinant au commerce de nouveautés.

Bonnes conditions.

S'adresser au bureau du journal.

DEUIL COMPLET TOUT FAIT

et sur mesure en 10 heures

Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil

AU SABLIER 2, B^e Montmartre PARIS

Envoi franco contre Remboursement à partir de 25 francs

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

DE L'OR A GAGNER

GRANDE DÉCOUVERTE

MONTRE PARLANTE

Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

93,000 Abonnés

FRANC 10 pages de

par an

de tous les

de la

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1^{re} Mesure, 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 36 PROPORTIONNÉ

Mesures : 1^{re} 38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103.

2^e 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutons brodés, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussures en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en mode

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

1 FRANC PAR AN

103,000 Abonnés

Le Moniteur

Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

Saumur, imprimerie P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

MÉDECINE INTIME

Guerison immédiate des Rétrécissements.

Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie,

Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL du Dr COGNON, avec lequel on peut se traiter seul;

43^e édit., 1 vol. illustré, 330 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).

Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD.

(102)

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,